

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 juillet 2012

DCM N° 12-07-22

Objet : Attribution de bourses et de parrainages au titre du dispositif "Envie d'Agir".

Rapporteur : Mme MEDOC, Conseiller Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir deux projets au titre du dispositif Projet Jeunes primé par le jury Envie d'Agir compétent, pour un montant total de **1 000 €**.

Ghyslain PHILBERT : « Pourquoi » - arts et culture

Membre d'un collectif d'artistes pratiquant différentes disciplines dans le champ de l'art contemporain, Ghyslain œuvre à la création d'une association, « Pourquoi », dont les objectifs sont la pratique, la promotion et le développement de la culture en général et de l'art contemporain en particulier. Cette démarche reposera sur l'organisation d'expositions d'une part et des actions de médiation culturelle d'autre part, comme par exemple des soirées-débat dont certaines sont programmées en octobre en partenariat avec la Chaouée. Le coût total de l'opération s'élève à 2042 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage d'un montant de 500€.

Grégory BAUMANN : « un maxi ego »

A travers son projet artistique qui consiste à la réalisation de deux clips vidéo, Grégory engage une réflexion sur les relations hommes-femmes et sur le vivre ensemble. Il souhaite revenir aux fondamentaux du Hip-Hop à travers ses compositions musicales et les thématiques abordées. Pour ce projet, Grégory s'est vu attribué une bourse de 1 000 € par le jury départemental « Projet Jeunes ». Le coût total du projet s'élève à 4 620 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de 500 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention de 1 000 € au titre du dispositif « Envie d'agir » et au bénéfice des projets suivants :

- Pourquoi (Ghyslain PHILBERT)	500 €
- Maxi ego (Grégory BAUMANN)	500 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **1 000 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES.

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39

Absents : 16

Dont excusés : 16

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ